SOCIETE BRETONNE de PSYCHO-CRIMINOLOGIE et de PSYCHO-VICTIMOLOGIE

* Association Loi 1901. Siège social : Rennes
* Association pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire

**Objectifs :**

**1/ contribuer au développement d’une approche Psycho-Criminologique**

dans le cadre des contextes d’intervention concernés par les pratiques délinquantielles, infractionnelles, criminelles, et leurs retombées victimologiques.

**2/ promouvoir et participer au développement de recherches**,

d’enseignements, de formations et de pratiques en Psycho-Criminologie et Psycho-Victimologie.

**Public** : santé mentale, milieu pénitentiaire et de probation, justice, police, gendarmerie, éducation, monde du travail, enseignement, recherche, formation, aide aux victimes, milieu associatif, étudiants dans ces différents domaines, etc…

Pour tous renseignements, s’adresser à : **sbpcpv2016@gmail.com**

Bulletin d’adhésion à la SBPCPV **2025** à renvoyer avec un chèque d’adhésion de **20euros** à l’ordre de la SBPCPV chez Charles Edouard Jeanson (trésorier) : 60, rue des Grandes Mottes 35510 Cesson-Sévigné

(Adhésion pour les personnes étudiantes ou sans emploi : 10.00 €). (Paiement possible par virement plus mail avec ce document complété : « charles-ed-jeanson@orange.fr ». RIB en note de bas de page)

NOM :

Prénom :

Adresse mail :

Adresse postale et téléphone :

Profession : (intitulé de poste, type d’activités et lieu d’exercice, recherche ou études en cours) …

J’accepte que mon nom soit inscrit sur la liste des membres de la SBPCPV. Cette liste sera disponible sur le site internet (**www.sbpcpv.eu**) OUI - NON (rayez la mention inutile).